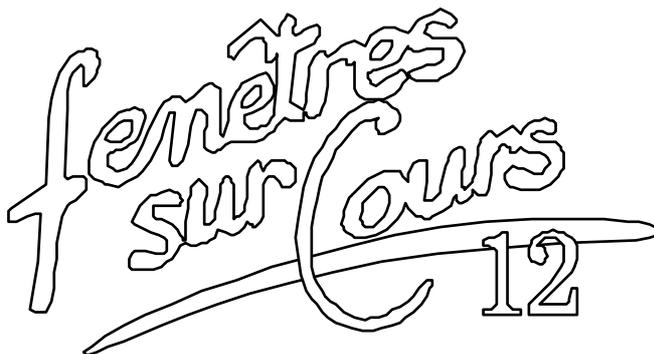


Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs,  
Professeurs d'école et PEGC. Section de l'Aveyron.

Dispensé de timbrage Decazeville CC - T1

SNUipp-FSU 12  
1 rue de la Montagne  
12300 DECAZEVILLE  
Tél : 05.65.43.40.11  
Fax : 05.65.43.49.29  
courriel :  
snu12@snuipp.fr  
Minitel : 3615 ACADY2  
<http://12.snuipp.fr/>  
<http://www.fsu-sd.org/~site12/>



DÉPOSÉ LE 07 / 09 / 2007

**Le Président prend sa plume. Plume ? Plume,  
plumard, plumeau, plumet, plumée, plumai-  
son, plumier, plum-pudding, plumetis, plumier,  
plumitif, plumer ...**

## **PLUMER !** J'ai trouvé.

Le Président de la République nous a écrit : 32 pages avec style, formules, vibratos et rhétorique brillante.

Là aussi, il veut faire savoir qu'il sait y faire. Là aussi, il veut faire savoir qu'il y a rupture (ici il parle de refondation : la richesse de la langue française mise entre de mauvaises mains sans doute).

Rupture ? Où ça ? Comme les précédents, il programme des suppressions de postes, encore plus d'accord, mais nous ne mettons pas cette inflation à son crédit.

Et sans l'ombre d'une hésitation, ni d'un début de démonstration, il postule qu'avec moins on fera plus. Moins d'enseignants, moins de programmes, moins d'horaires et ça ira mieux. C'est l'hyper maquignon qui vous le dit !

Il est vrai qu'il n'aborde à aucun moment les causes sociales de l'échec scolaire, ce qui a le grand mérite de tout simplifier. Hyper Oui-Oui ?

Et tour de passe-passe suprême, il renvoie tout échec à la responsabilité individuelle : il s'en lave les mains, donc. Notons ici qu'en matière de nouveauté, il ne fait que nous resservir la loi Fillon, le socle commun, les PPRE.

Il en rajoute même une couche, récusant l'idée de sélection, il envisage 3 écrémages en 6<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et à l'université.

Tout et son contraire vers un avenir radieux : on ferait comme si ...

Suppressions massives, financement du privé, loi Fillon, carte scolaire, ... : l'école n'est ni Paris-Match, ni le 20 heures. Aucune lettre de président n'y changera rien.

Avec les parents, avec les personnels, le SNUipp aura à cœur de le rappeler à tous, courtisans comme responsables.

### **Réunions de Secteurs** Ouverte à tous

**Lundi 10 septembre 18h.**  
**Millau Ec. Martel**

**Mardi 11 septembre 17h30**  
**Decazeville Ec. J. Macé**

**Jeudi 13 septembre 17h30**  
**Villefranche de R<sup>g</sup>**  
**Ec. H<sup>te</sup> Guyenne**

**Mardi 18 septembre 18h**  
**St Afrique Ec. Caussat**

**Jeudi 20 septembre 18h**  
**Rodez Local FSU**  
**av. Tarayre**

Le 6 septembre 2007  
Valérie Tavemier,  
Jean-Luc Tomero

Supplément 1 au **numéro 58**  
Septembre 2007 - 0,50 € - ISSN 1165 - 3116

## CTPD et CDEN du 4 septembre

rentrée (il faudra bien sûr le vérifier dans les semaines qui viennent). Cette prévision donnait - 58 en maternelle et + 173 en élémentaire. Le privé scolariserait 6 285 élèves (en recul de 65 depuis sept.2006).

L'IA a ensuite détaillé les postes restants, compte tenu de divers éléments (postes non pourvus, etc.), cela donnait 5 postes utilisables.

Dans l'ensemble, compte tenu de cette marge somme toute conséquente de 5 postes, l'IA s'est montré ouvert aux suggestions que nous avons faites. Le SNUipp a défendu l'ensemble des dossiers en sa possession. De même, nous avons prévenu toutes les écoles.

L'analyse des résultats des travaux fait apparaître une évidence. Des écoles élémentaires ou primaires ont obtenu un plus, **AUCUNE ÉCOLE MATERNELLE.**

Les documents de travail faisaient d'ailleurs apparaître systématiquement une colonne « observations » portant des mentions du type « dont n (2 ans) » pour toutes les écoles primaires et maternelles. Pourtant ces écoles ont des arguments à faire valoir, on peut en juger dans le tableau ci-dessous.

Ecole Maternelle	Taux d'encadrement par poste	Prévisions / constat
Capdenac « Beausoleil »	36,00 (28,80 avec AP)	Prévisions dépassées
Capdenac « Chantefable »	27,50	Prévisions dépassées
Espalion « A. Franck »	27,00	Prévisions dépassées
Rodez « Paraire »	29,67	Prévisions dépassées
Sébazac-Concourès	31,00	Prévisions pulvérisées
Séverac « J.Ferry »	27,33	Prévisions faites

Toutes, sauf une, étaient en demande dès cet hiver, le SNUipp avait d'ailleurs porté ces demandes et l'IA les avait repoussées.

On peut observer que la prévision (cf. plus haut) de - 58 en maternelle sera difficile à tenir...

Une seule école a établi des prévisions exactes : Séverac « J. Ferry ». La collègue directrice nous pardonnera si on dit que ça n'était pas très difficile dans ce cas : la prévision a été faite sur les seules sections de PS2, MS et GS.

*Les chiffres sont ceux des documents de travail de l'IA.*

### Une carte scolaire atterrante

Car aujourd'hui, à Séverac le Château, **AUCUN ENFANT DE 2 ANS N'EST SCOLARISÉ DANS L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE.**

Pourtant à Séverac **20 petits ont 2 ans et sont scolarisables** et les parents ont demandé à inscrire leurs enfants à l'école publique. Mais l'IA avait imposé aux collègues de Séverac qu'aucun enfant de 2 ans ne soit accueilli puisque, et le taux d'encadrement par poste en témoigne, « la limite des places disponibles » était atteinte. Où sont ces petits ? L'IA nous assure qu'ils ne sont pas au privé. D'accord, ils ne sont pas encore au privé. Ils sont accueillis dans une nouvelle structure municipale, entre la crèche et l'école (15 d'entre eux y sont)...

Dès novembre 2006, l'IA avait prévenu, parmi ses priorités, il ne s'engageait qu'au « maintien » de la scolarisation en maternelle. Au-delà, inscrire un élève de plus, ça ne regarde, pour lui, que les collègues. Ils en ont (encore) la possibilité dans « la limite des places disponibles » mais s'engagent à en subir seuls les conséquences.

Le SNUipp12, en CTPD le matin puis l'après-midi en CDEN en appelant aux élus locaux présents, est intervenu avec gravité et véhémence. Depuis toujours, le SNUipp défend la scolarisation précoce. Pour nous, parce que c'est un des meilleurs outils de **lutte contre les inégalités**, ce doit être **une des missions premières du service public d'éducation nationale.** En Aveyron, du fait de la concurrence avec le privé confessionnel, nous avons toujours eu un fort taux de scolarisation précoce. Depuis quelques années, ce taux se dégrade très vite.

Aujourd'hui, ce qui se passe à Séverac-le-Château est un précédent historique. **Aucun 2 ans scolarisés** mais 15 d'entre eux **accueillis** dans une structure **municipale** dans une commune où l'école privée exerce une **forte concurrence.**

Le SNUipp12 a dénoncé devant l'IA et les élus locaux plusieurs conséquences des choix qui ont été faits :

- l'État abandonne une de ses missions de service public ;
- l'État renonce à la scolarisation précoce et prive des enfants et leurs familles d'une chance de réduire les inégalités ;

- l'État se décharge sur une (les) collectivité (s) locale (s) d'une de ses missions ;
- l'État ne tient aucun compte du danger d'accroître les inégalités qui ne manqueront pas de se développer compte tenu des différences de ressources des collectivités territoriales ;
- l'État prend le risque de renforcer l'école privée.

Le SNUipp12 a fermement dénoncé les injustices qui ne peuvent que naître de cet abandon de la scolarisation précoce.

Par ailleurs, nous avons mis une nouvelle fois en cause l'IA qui laisse les collègues seuls face aux parents d'élèves et leurs légitimes demandes d'inscriptions.

L'IA a répondu en tentant de réfuter certaines de nos positions mais en expliquant que « *les 2 ans ne doivent pas relever de la responsabilité exclusive de l'Éducation Nationale* », il confirme qu'il ne s'agit pas d'une conséquence obligée des restrictions budgétaires que nous dénonçons depuis des années... **C'est un choix politique de l'État.**

L'IA a annoncé qu'il allait organiser une réflexion approfondie sur la maternelle. Pour le SNUipp12, il confirme ainsi où il compte porter le fer.

L'IA a de même évoqué en CTPD puis confirmé en CDEN qu'il allait réfléchir à une mise en place de **seuils** au-delà desquels les enfants seraient placés en **liste d'attente**. Quelle que soit la finesse d'adéquation de ces seuils, le SNUipp12 considère qu'il s'agit encore de faire assumer par les écoles, les collègues, mais aussi les mairies et les parents d'élèves, un recul sur la scolarisation précoce. Ces seuils, s'ils peuvent être des outils ne peuvent nous dissuader de faire valoir les besoins.

Ceux des collègues, des écoles, des parents d'élèves et des enfants de Séverac, Sébazac, Rodez, Espalion, Capdenac et d'ailleurs. L'école est une chance, un investissement pour l'avenir pour chacun de nos enfants et pour notre pays : tous les artifices de gestion n'y changeront rien.

**Le SNUipp12 appelle à saisir toutes les occasions de faire entendre tous les besoins.**

## CTPD et CDEN : les ajustements

Créations		Taux d'encadrement Avant / Après
Decazville J.Macé	+ 0,5 = 5,5	23,60 / 21,45
Estaing	+ 0,5 = 1,5	26,00 / 17,33
La Cavalerie*	+ 1 = 5	25,75 / 20,60
Lanuéjols	+ 0,5 = 3,5	25,67 / 22
Lédergues	+ 1 = 3	28,50 / 19
Lunac	+ 0,5 = 2	20,67 / 15,5
Millau Puits de Calès	+ 1 = 7	28,33 / 24,28
Onet Puel	+ 1 = 8	26,57 / 23,25
RodezFabié	+ 1 = 6	25,00 / 20,83
RodezFlaugergues	+ 1 = 7	26,17 / 22,43
RodezSt Félix	+ 0,5 = 7	24,62 / 22,86
St Beauzély	+ 0,5 = 3	22,40 / 18,66
St Cyprien**	+ 1 = 4	26,33 / 19,75
Villeneuve	+ 0,5 = 6,5	25,67 / 23,70

\* + décharge de direction 0,25

\*\* + décharge de direction assurée par un stagiaire IUFM

Suppressions		Taux d'encadrement Avant / Après
Aubin Pagnol	- 0,5 = 2,5	16,67 / 20
Aubin Boudou	- 0,5 = 4	18,89 / 21,25
Millau Hôpital Larzac	- 0,5 = 1,5	12 / 16
Fayet	- 1 = 1	11 / 22
Alrance*	- 1 = 1	10 / 20
Luc Primaube Elem	- 1 = 6	18,86 / 22
La Bastide l'Evêque Bourg	- 1 = 2	16,33 / 24,5

\* fermeture de La Capelle-Parcel

### Autres Infos :

L'IA, devant les problèmes posés par le manque de remboursement des frais de déplacements (et en particulier ce qu'a souligné le SNUipp : la désaffection grandissante des personnels pour les postes itinérants), avait prévu d'abonder l'enveloppe à hauteur de 9%. Il ne pourra oser qu'un ridicule 2% de mieux. Les enveloppes seront entre les mains des IEN dès la semaine prochaine.

Le SNUipp a fait observer que le coût de la vie et de l'essence aidant, ça ne résout rien si ça n'empire pas la situation.

Sur un autre chapitre, le SNUipp a rappelé que les TR (autres postes moins recherchés désormais) ont perdu l'an passé 40% de l'ISSR.

## Financement du privé : La circulaire ministérielle ne doit pas être publiée !

Le SNUipp demande que la nouvelle circulaire d'application de l'article 89 de la loi de décentralisation de 2004 ne soit pas publiée.

Depuis son adoption, l'article 89 a fait l'objet d'interprétations contradictoires, d'une première circulaire annulée en conseil d'Etat, de multiples questions-réponses à l'Assemblée Nationale, de l'opposition de nombreux conseils d'école, de collectivités territoriales, de plusieurs amendements de groupes parlementaires.

L'article 89 accentue les inégalités de traitement entre les écoles publiques et privées. Il renforce la concurrence scolaire dans de nombreux secteurs, favorise le contournement de la carte scolaire.

En publiant une nouvelle circulaire d'application, le Ministre Xavier Darcos confirmerait le choix de son prédécesseur de privilégier l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public, au risque de raviver le dualisme scolaire.

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il demande l'abrogation de l'article 89. Il s'adresse aux Ministres de l'Education et de l'Intérieur pour que s'ouvre une concertation pour modifier dans ce sens la loi de 2004 sur les libertés et responsabilités locales.

Le SNUipp-FSU propose aux autres organisations syndicales, de parents d'élèves, une réaction unitaire pour s'opposer ensemble à ces dispositions et à leur application.

### Sarko a pris sa plus belle plume

#### Derrière les accents lyriques: de véritables impasses

Le président de la République vient d'adresser une lettre à chaque enseignant pour annoncer ses principales intentions en matière éducative. Ce texte prétend afficher une vision ambitieuse pour l'école en annonçant sa « refondation ». Il affirme qu'aucun retour en arrière n'est possible. Au delà de la nécessité de l'apprentissage des différences à l'école, de l'importance d'une culture commune ou de l'affirmation de la maternelle comme une priorité, les accents parfois lyriques ne peuvent masquer de véritables impasses.

Quel avenir est réservé aux élèves qui n'auraient pas fait la preuve qu'ils pouvaient rentrer en 6ème? Comment croire à une amélioration de l'école qui commencerait par une réduction du nombre d'enseignants? Pourquoi opposer quantité et qualité et décréter une diminution du nombre d'heures de cours?

Les réponses apportées à ces questions constituent de véritables dangers pour l'école publique et ses élèves. Ces questions devraient faire l'objet d'un véritable dialogue social.

Le SNUipp, dans les semaines qui viennent renouvellera ses propositions de transformation de l'école et du métier d'enseignant en faveur de la réussite de tous les élèves. Il invite l'ensemble des enseignants des écoles à construire une initiative d'ampleur nationale en faveur de l'école.



**SNUlpp-FSL**  
**AVERTRON**

**SNUlpp 12**  
1 rue de la Montagne  
12300 DECAZEVILLE  
Té : 05.65.43.40.11  
Fax : 05.65.43.49.29  
Courriel : [snu12@snu1pp.fr](mailto:snu12@snu1pp.fr)  
Site : <http://12.snu1pp.fr>

## Bulletin d'Adhésion 2007-2008

0708

Le SNUlpp (F.SU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière. Je autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même, dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUlpp.

**L'adhésion 2007-2008 ouvrira droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant de la cotisation au titre de l'année 2008. Pour une cotisation de 150€ cela donne une déduction de 99€.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Établissement : \_\_\_\_\_

Instituteur :  PE :  Échelon : \_\_\_\_\_

Montant de la cotisation :  Date et Signature : \_\_\_\_\_

Vous pouvez payer par chèque (un à trois) ou par prélèvement.

### Demande de Prélèvement

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

COMPTE À DÉBITER

CODES

ÉTABLISSEMENT

GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ

R.I.B

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème
Instit Adj.					116	118	121	127	134	143	156
PE Adj.			120	126	133	141	150	160	172	185	199
PE Hcl.	150	170	182	194	210	224	236				
Retraité	moins de 686 € : 78 €		de 686 à 914 € : 84 €		de 914 à 1143 € : 90 €		de 1143 à 1372 € : 108 €		plus de 1372 € : 120 €		

TEMPS PARTIEL : Proportionnel au temps partiel (cotisation x taux) **MINIMUM : 78 €**

CONGÉ FORMATION : 85% de la cotisation

DISPONIBILITÉ : 78 €

AVS : 51 € - EVS CAE/CAV : 36 €

### Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet tous les paiements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je révoque d'office et d'irréversibilité cette autorisation.

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

BANQUE : \_\_\_\_\_

RUE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

**Joindre obligatoirement un RIB, RIP ou RICE**

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre demande d'adhésion. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6.01.78 (art. 27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

N° national d'émetteur  
439729

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

SNUlpp 12

1 rue de la Montagne  
12300 DECAZEVILLE

FAIT À : .....

LE : .... / .... / ....

Spécialisé	Majoration de Cotisation
CPAIEU—CPDEFIS	+ 9
IMF - PEMF	+ 14
Classe Unique	+ 9
Dir. 2 à 4 cl.	+ 3
Dir. 5 à 9 cl.	+ 7
Dir. 10 cl. et +	+ 11
Dir SEGPA	+ 14
	+ 17

PEGC : nous contacter.

Signature Obligatoire

## Le coût des régressions :

Des économies qui vont coûter cher à toute la société !

Ce n'est pas qu'un problème de défense de l'emploi.

C'est de l'avenir dont il est question.

**De 10000 puis 17000, désormais 11200 emplois supprimés dans l'Éducation Nationale, et le débat au Parlement n'a pas commencé... Des discussions sur « le métier d'enseignant » qui s'annoncent dans ce cadre de restrictions massives...**

Le Premier ministre vient de confirmer le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite : ces suppressions auront des conséquences dramatiques sur l'emploi et les conditions de travail ainsi que sur le champ et les missions des services publics. Les usagers en seront les premières victimes. Aucune réflexion ou discussion préalable sur les services publics n'a été conduite et c'est une logique exclusivement comptable qui prévaut. L'Éducation Nationale sera principalement touchée, le secteur hospitalier ayant déjà subi des coupes sombres.

Les conservateurs (ceux qui prônent le b-a, ba et/ou le socle commun) se sont toujours montrés plus que méfiants envers la culture et la maîtrise des savoirs par les enfants des milieux populaires. Ils organisent un recul sans précédent dont ne pourront se tirer que ceux qui auront les moyens (et quelques exceptions pour confirmer la règle) repérés dans le cadre « du mérite » et des bourses qui les accompagneront.

Nous sommes très interrogatifs sur les conséquences de ce non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux : qui peut-on retirer des écoles, des réseaux d'aides, des circonscriptions ? Quelles missions vont être supprimées : l'aide aux élèves en difficulté ? l'animation pédagogique ? la formation initiale ? la formation continue ? On voit bien que certains vont perdre quelques marges en maternelle, mais...

Va-t-on augmenter les effectifs par classe ? Les enseignants, sur le mode des « référents ambition réussite » vont-ils piloter des personnels précaires qui prendraient en charge une partie de nos missions ? Le traitement de la difficulté scolaire va-t-il échoir aux collectivités territoriales comme le laisse présager le programme de cohésion sociale avec la mise en place des « projets locaux globaux éducatifs » avec les P.R.E.<sup>1</sup> dans le cadre des C.U.C.S.<sup>2</sup>

L'Aveyron a beaucoup à y perdre, les enseignants vont se trouver face à des situations impossibles à gérer. Les autorités qui instrumenteront la mise en place de cette politique n'hésiteront pas à faire porter la responsabilité de « l'absence de résultats » aux professionnels qui n'auront pas rempli « leur contrat d'objectifs » dans le cadre du « budget opérationnel de programme ». « LOLF<sup>3</sup> oblige ! ». Dans cette logique, la mise en place des PPRE prend tout son sens en renvoyant la responsabilité de l'échec à l'individu et sa famille. Le PPRE permet aussi à l'institution de s'en prendre au professionnel qui « n'aurait pas fait ou mal fait ». Ainsi ce sera toujours la faute de l'enseignant, de l'enfant qui aura mal compris, de sa famille qui ne l'aura pas correctement guidé. Ce ne sera jamais de la faute du manque d'enseignants, de la logique libérale, des engagements européens à réduire la dette tout en réduisant les impôts des plus riches...

Le « travailler plus pour gagner plus » ne saurait répondre aux besoins de la société pour l'éducation de sa jeunesse ; il risque au contraire d'alourdir les conditions de travail et de développer la précarité, de mettre en place la concurrence entre les établissements pour pallier à l'absence de moyens. Nous pourrions même nous retrouver en concurrence (encore une !) avec les secteurs associatifs d'une part et marchand d'autre part.

**Nous allons défendre les emplois, certes. Nous allons aussi défendre l'idée que l'éducation n'est pas un coût, mais un investissement. Nous allons porter haut et fort avec les parents d'élèves que « nos élèves sont tous capables ! » et que l'école a pour mission d'assurer leurs apprentissages et leur réussite.**

1. P.R.E. : Programme de Réussite Educative (circulaire n°2007-004 du 11/12/2006 au B.O.E.N. n°2 du 11 janvier 2007).

2. C.U.C.S. : Contrat Urbain de Cohésion Sociale (circulaire n°2007 du 11/12/2006 au B.O.E.N. n°2 du 11 janvier 2007).

3. L.O.L.F. : Loi Organique relative aux Lois de Finances.

## Evaluations CE1 et CM2

**L'inspection générale de l'Éducation nationale vient de rendre un rapport sur le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation des élèves au début du CE1.**

Plusieurs des observations et recommandations de l'inspection générale correspondent aux interrogations, aux doutes et aux inquiétudes exprimés par les enseignants au cours du premier trimestre scolaire. **Le rapport signale notamment une confusion entre les objectifs d'une évaluation dont le seul but est d'aider les enseignants à gérer l'hétérogénéité des élèves et ceux d'une évaluation destinée à piloter le système éducatif.** Il pointe également une mise en œuvre peu préparée et des exercices dont les difficultés sont mal calibrées ; le tout ayant entraîné « de réelles perturbations sur le terrain ».

Le SNUIPP avait alerté le ministère sur ces difficultés dès le 1er trimestre et contesté le risque d'instrumentalisation des résultats qui se révèlent souvent aberrants.

L'annonce dans la circulaire de rentrée d'une nouvelle évaluation de même nature au début du CM2, laisse augurer les mêmes difficultés. Le SNUIPP estime par ailleurs que cette évaluation qui risque de s'apparenter à un examen d'entrée en 6ème doit être suspendue.

Le SNUIPP demande que l'ensemble du dispositif d'évaluation soit remis à plat et qu'une concertation s'engage avec les professionnels.

Reçu le 20 juin par le ministre de l'Éducation nationale, le SNUIPP a obtenu du ministre que l'évaluation CM2 n'ait pas de caractère obligatoire à la rentrée 2007. D'ores et déjà, par ailleurs, n'a pas exclu des évolutions de programmes qui remettent en cause les circulaires de Robien.

### Consigne syndicale

Les exploitations, voire les saisies même des évaluations en dehors des écoles se multiplient. Afin d'éviter tout risque d'exploitation problématique, **le SNUIPP conseille aux équipes d'anonymiser les évaluations**, qu'elles soient nationales, départementales ou de circonscription, avant toute transmission.

Concernant le **mouvement**, de nombreuses modifications ont été apportées depuis le groupe de travail. Une quinzaine de personnels restent sans poste. Un certain nombre de nominations d'office ont été prononcées par l'IA, suite à la demande du SNUipp tous les personnels susceptibles d'être ainsi placés d'office ont été prévenus et consultés par la direction du personnel.

Les **postes vacants** : Rodez IEN ASH CPD Arts Visuels, Villefranche/Decazeville IAI, Brommat/Lacalm coordonnateur réseau d'écoles ainsi que le poste OCCE.

Concernant l'**intégration dans le corps des PE**, suite à la demande du SNUipp, l'IA a fait un nouvel appel à inscription et trois nouveaux collègues ont répondu. Alors que le ministère nous donnait 68 possibilités d'intégration, 40 collègues passeront PE.

Pour les **Exéat-Inéat**, peu de bougés hormis quelques échanges de sortants IUFM. Le département serait à l'équilibre (autant de collègues que de postes budgétaires) ou très légèrement excédentaire (plus de collègues). Il nous faut donc laisser partir, l'IA a confirmé qu'il avait accordé des promesses d'exéat à tous ceux qui en ont fait la demande. Nous attendons que les autres départements veuillent bien accueillir nos exéats.

Sur les EVS (**CAE/CAV**), le SNUipp a demandé à nouveau que soit communiquée aux représentants des personnels, la liste nominative des personnels (contrats renouvelés et non renouvelés). Tous les CAE/CAV du 1<sup>er</sup> degré seront renouvelés, quelques personnes démissionnent, d'autres seront changés d'affectations, quelques-uns ne seront pas repris. Sur le 2<sup>nd</sup> degré, la moitié des contrats sont renouvelés. 5 d'entre eux seront d'ailleurs affectés au suivi d'enfants handicapés en 1<sup>er</sup> degré.

Sur la communication du montant des enveloppes « **frais de déplacement** », équipes de circonscription et RASED (en mai pour la période janvier-juin), l'IA a dit qu'il fera en sorte que soient connues en juillet/août les sommes disponibles pour l'automne 2007. Par ailleurs, il abonde de 20 000 € les crédits RASED. Ce sont évidemment les crédits pédagogiques qui en font les frais, ce que nous condamnons.

Le SNUipp est intervenu pour rappeler sa position sur **Base Elèves** singulièrement remise en lumière de par les failles de sécurité révélées dernièrement par le SNUipp d'Ille-et-Vilaine. Dès l'origine le SNUipp a dit qu'il ne croyait pas à la sécurisation de Base Elèves. Nous avons raison, et donc le SNUipp

Aveyron appelle tous les collègues à ne pas participer à l'expérimentation de « Base élèves » pour ceux qui ne l'ont pas encore commencée, et, pour ceux qui y sont déjà entrés à ne pas renseigner les champs litigieux (nationalité, absentéisme, RASED).

Le SNUipp a lu une déclaration liminaire (*pour lire le texte intégral de cette déclaration : <http://12.snuipp.fr/spip.php?article325>*) portant sur les points suivants : Suppression annoncée de 10 000 postes d'enseignants<sup>[1]</sup>, intégration dans le corps des PE, carrière, incidents concernant la diffusion des informations suite au groupe de travail du 27 juin 2007.

Le SNUipp a fait la proposition qu'une réflexion s'engage à l'automne sur l'ensemble de l'organisation du mouvement et les modalités d'information des collègues. « **Pour le SNUipp, seule la transparence nous permettra de traiter sur un pied d'égalité tous les collègues, qui doivent tous pouvoir bénéficier des mêmes informations au même moment.** ».

Le SE-UNSA a demandé la parole avant que l'IA ne nous réponde. Le SE-UNSA a reconnu avoir eu les PE2 par téléphone, puis les avoir rencontrés. Il n'a pas nié avoir donné des informations sur les affectations. Le SE-UNSA a dit son accord avec la proposition faite par le SNUipp d'engager une réflexion car il faut « développer des méthodes de travail pour plus de transparence ».

L'IA a regretté mais n'a pas condamné l'initiative du SE-UNSA<sup>[2]</sup>. Il a mis cela sur le compte de la concurrence, de la pression, de l'inquiétude légitime des collègues. Il a dit son accord avec l'idée d'une réflexion à l'automne. Il a tenté de reprocher au SNUipp de n'avoir pas maintenu la confidentialité après avoir constaté les fuites.

Le SNUipp a rappelé que l'an passé une initiative similaire du SE-UNSA avait été niée par celui-ci (nous en avons néanmoins les preuves), que le SNUipp avait maintenu la confidentialité sans que cela trouble l'administration. Garder la même attitude cette année aurait été assumer d'être « le dindon de la farce ». Le SNUipp a ensuite souligné qu'il a toujours, en 2001, 2004 et cette année encore, d'abord annoncé officiellement à l'administration sa position ; ce n'est qu'après cette annonce que nous avons diffusé l'info.

**Le SNUipp revendique une transparence réelle au vu et au su de tous, pour tous les personnels**, c'est la réponse la plus efficace aux sempiternelles « fuites » et aux passe-droits.

5 juillet 2007

## Nominations suite à la CAPD du 4 juillet 2007

ALLOUCH MYRIAM Labastide l'Evêque dir3 ; ANDRIEU SYLVIA Tayrac dir1 TD ; ARGUELSABINE 1/2 Luc J.Prévert adj ; ARNAUD MURIEL 1/2 J. Ferry Millau adj + 1/2 J.Ferry Dd ; AUBELEAU EMMANUELLE Le Cres Millau Adj LV Anglais ; AUGE CEDRIC 1,00 EM Narcisses Onet TR congés ; AUGUY MELANIE STE Geneviève TR TD ; BACH FREDERIC sans poste (dispo IEN Millau du 27/08/07 au 09/09/07) ; BANIDE CHRISTELLE 1/2 Fabié Decazeville adj ; 1/4 J.Macé Decazeville Dd ; 1/4 Sailhenc Decazeville Dd ; BARBANCE DELPHINE 1/2 Druelle adj élém ; BARRIAC MURIEL Cassagnes Bégonhes dir2 ; BARTHES SANDRINE Segur adj puis 1/2 EEPU Ségur adj + 1/4 Laissac Dd + 1/4 Mat Narcisses Onet Dd ; BARTHEZ EMMANUELLE EXEAT LOZERE ; BARUTEL LAETITIA Agnac Flagnac dir1 TD ; BASCOUL SEVERINE EREA Villevieille Rgue Educ ; BASTIDE ISABELLE 1/2 Mat Gourgan Rodez adj + 1/4 Mat Gourgan dir3 + 1/4 Mat Paraire Rodez dir3 + BAYOL CAROLE EREA Villevieille Rgue Educ ; BELLOC AURELIE Soulage Bonneval dir1 TD ; BERNUSSOU KARINE 1/2 Mat J.Zay Fimi adj + 1/2 Viviez Pont AP ; BESOMBES AUDREY Clg Carco Villevieille Rgue UPI opt D ; BLANC VALERIE 1/4 Aguessac adj + 1/4 La Cresse adj ; BLIN AURORE 1/4 EEPU Naucelle Dd + 1/4 Mat Pagnol Flavin adj + 1/4 EEPU Lavenhe de Manhac dir2 + 1/4 Pont de Salars Dd ; BOSCH MYLENE 1/4 Monastère adj + 1/4 Monastère Dd + 1/4 Monastère adj LV anglais + 1/4 Foch Rodez Dd ; BOUSSIÈRE CINDY EXEAT ; BOULOC FRANCOIS Fabié Decazeville ; BOURDAIS AUDE Lapanouse de S. adj d spé option D ; BOUSQUET ELODIE Ledergues dir2 ; BOUTONNET DANIELLE J.Moulin Decazeville AP + 1/2 Mat Sailhenc Decazeville ; BRUN VALERIE Brassens Baraqueville adj USEP TD ; BRUNATO STEPHANIE Martiel adj appl. ; BULFONI LAETITIA Macé Decazeville TR ; CABANES SOPHIE 1/4 Camjac adj + 1/4 Centres dir1 + CADOU LAETITIA Pont de Salars adj ; CALVET VINCENT 1/2 La Vitarelle adj + 1/4 Mat Franck Espalou adj + 1/4 St Chély ; CANAL ARMELLE 1/2 Calcomier Rodez AP + 1/2 réadaptation ; CARRIERE SANDRA 1/2 Comus Adj Annualisé puis 1/2 La Cavalerie TR Congés ; CAULET CHARLENE St Hippolyte dir1 ; CAVAINAC MURIEL 1/2 Onet Foyer de l'Enfance opt D AP + 1/2 St Mayme IEM Les Babissous opt C ; CAVALLIER CHRISTINE 1/2 Ste Radegonde adj + 1/4 Ste Radegonde adj + 1/4 Ste Radegonde Dd ; CAYLA AUDREY Capdenac CLIS ; CAZALS NICOLAS Mace Decazeville TR TD ; CELIE AMELIE Séverac l'Eglise adj opt D ; CHABBERT SONIA Mat Chartreuse Villevieille Rgue ; CHARLET VALERIE Lapanouse de S adj ; CHASSEREAU NATHALIE Villevieille Rgue EREA Educ ; CHAUCHARD MARIE-LAURE St Laurent d'Olt opt D ; CHEVALIER SANDRINE Mat Moulin Decazeville TR TPD ; CLAVIERIE KASRAOUI MARIE CECILE Villevieille Rgue Coll, F Carco classe relais ; COLLINS VIRGINIE sans poste (mise à dispo IEN ST AFFRIQUE du 27/09 au 09/09) ; COMAYRAS DELPHINE Villevieille Panat + 1/2 Villevieille Panat ; COMBETTES SANDRINE Condom D'aurac dir1 TD ; CONNES GILLES 0,20 EEA Fabié Rodez TR congés + 0,30 Dispo IEN Millau ; COSTES STEPHANIE Gransac IME l'Ouest adj opt D ; DALMON ANNE 1/4 Vezins dir3 cl + 1/4 Vezins adj ; DELLUS AURELIE 1/2 Huparlac AP + 1/2 Laguiolle adj LVang ; DELOUS NEL-

(Suite page 7)

[1] Nous avons appris depuis que ce serait plutôt 11 200, mais on a entendu 17 000, qui dit pire ?

[2] Quand on se souvient des hauts cris voire des insultes de 2001 et 2004 à l'encontre du SNUipp lancés par l'administration comme par le SE, de la CAPD annulée en 2004, le ton a singulièrement changé. Doit-on considérer que les initiatives et les mots d'ordre du SNUipp sont plus condamnationnelles que les autres ? La question est posée quand, par exemple, comme directeur en blocage administratif, on a subi des retraités de salaires pour sa 7<sup>ème</sup> année de lutte...

**Nominations suite à la CAPD du 4 juillet 2007**

LY 1/4 Maleville adj + 1/4 Lanuéjols + 1/4 Pendarès Villef Rgue Dd ; DIESTE AUDREY 1/2 Chartreuse Villef Rgue + 1/4 Chartreuse Villef Rgue Dd + 1/4 Tricot Villef Rgue ; DOLMAZON CLAIRE Martel Millau TR congés ; DRUILHE CLAIRE 1/2 Mat Pagnol Flavain adj annualisés puis 1/2 Gages adj ; DUMAS ORSOLYA 1/2 Comps Lagranville adj + 1/4 Cassagnes adj ; DURAND LAURENCE 1/4 Mayran adj + 1/4 Olemps Dd ; FAZIO SANDRA St Rome TR ; FERRAND ELODIE Mat Cardaillac Rodez ; FERRER SEBASTIEN 1/2 Boudou Aubin AP + 1/4 Curie Firmi Dd + 1/4 Curie Firmi adj + FLOTTES MARION Maleville adj TD ; FORIR ALEXANDRA VEZINS adj TD ; FOULQUIER CLEMENTINE Nauviale adj ; FOURNIER CAROLE 1/2 Recoules Prévinières + 1/4 Séverac Ch. Dd + 1/4 Salles Curan adj ; FRANQUES PATRICIA ex eat ; FRAYSSE JULIE Cransac IME l'Ouest opt D ; FROISSARD CELINE du 01/09/07 au 13/10/07 (1/2 J. Ferry Aubin + 1/2 Zola Cransac) puis 1/2 J.Ferry Aubin adj du 14/10/07 au 13/04/08 + 1/2 E.Zola Cransac ; GASTON Florence 1/4 Lardeyrolles adj ; 1/4 Rieupeyroux Dd ; GENIEZ CHRISTINE 1/2 B.et Caussat St Afrique + 1/2 B.et Caussat St Afrique ; GIBELIN AURELIE La Fouillade adj ; GRELON SOPHIE Trémouilles adj ; GRIMAL CORINE Severac l'Eglise opt D ; GUIBBAL Catherine Tandem BURDIN ; GUICHARD Philippe CMPP Rodez TD ; HIGONNET CELINE Cruéjols adj puis EEA Fabié Rodez ; HUVELIN SOPHIE 1/4 St Georges de L. Dd ; 1/4 Fabre Millau Dd + 1/4 St Rome de C. adj + 1/4 St Rome de Cernon dir3 + INDELICATO KARINE 1/2 Boisse Penchot Adj + 1/4 Mat Moulin Decazeville dir3 + 1/4 dispo IEN DE CAZEVILLE ; IZAC JULIE 1/2 Estaing Dir1 + 1/4 Sènergues dir1 + 1/4 Le Nayrac adj ; JEAN STEPHANIE Mat Gages dir3 puis Mat Girard Rodez adj ; KOUMA Christelle Tandem LEFEVERE ; LABATUT LAURENCE 1/4 Laissac Dd + 1/4 Mat Onet Narcisses Dd + 1/2 RODEZ IME Cardabelles optD jusqu'au 07/11/07 puis du 08/11/07 1/2 RODEZ IME les Cardabelles Adj cl spé opt D + 1/2 RODEZ SEGPA J. Moulin ; LABBE CECILE 1/2 Souyri adj + 1/8 Mat Les Narcisses ONET + 1/8 dispo IEN Rodez ; LACOMBE Jérôme Flaugergues Rodez dir7 TD ; LACOMBE GERALDINE 1/2 Mat Beausoleil Capdenac AP + 1/2 Causse et Diège dir3 ; LASCOUMES MARIE 1/2 Mat Tricot VillefRgue AP + 1/4 Tricot VillefRgue Dd ; LAVAU SANDRINE Montéziec dir1 cl du 06.10.07 au 31.10.07 puis Druelle TR congés du 1.11.07 au 31.05.2008 ; LAYROL-PITORSON CHRISTEL Mat Monteil Rodez TR brigade ; LEGRIX CELINE ex eat ; LEIGNEL SANDRINE MILLAU SEGPA opt F ; LEMAITRE DELPHINE 1/2 P.Riols Capdenac Dd + 1/2 P.Riols Capdenac ; LEQUESNE CHRISTELLE 1/2 Mat Brassens Baraqueville AP + 1/4 Salan Quins dir3 ; LIBAUD SANDRINE St Léons adj ; LIMOZIN CATHERINE 1/4 Sébazac Dd + 1/4 Lioujas Dd ; LOIRETTE Claude 1/2 Mat E.Selles Millau Dir3 ; LOYER VINCENT St Laurent d'Olt adj opt D ; MADAULE Ingrid Tandem SAHUT ; MAISONNASSE SOPHIE CORNUS Dir2 ; MALDONADO FABIENNE 1/2 SEGPA Decazeville + 1/4 Macé Decazeville adj + 1/4 Asprières adj ; MALIE GAELLE INEAT ARIEGE sans poste(mise à dispo IEN ESPALION du 27/09 au 09/09) ; MARAFICO Rémy Dir IME St Laurent TD ; MELELLI DELPHINE Sènergues TR TD ; MENVIELLE LAURIANE 1/2 Mat Radel Villef Rgue AP + 1/2 La Rouquette adj ; MERLAND SOPHIE 1/4 Concourès Dir2 + 1/4 Bezannes adj + 1/4 Flaugergues Rodez Dd ; MIGLIORI CEDRIC 1/2 St Félix Rodez AP + 1/4 St Félix Rodez adj LVang + 1/4 St Félix Rodez Dd ; MINAUDO SABRINA 1/4 St Geniez Dd + 1/4 St Geniez CLIS optD + 1/4 IME St Laurent d'Olt opt D + 1/4 IR Grèzes opt D ; MOISAN Hélène Tandem BARRI ; MOURET MELANIE 1/4 St Victor Melvieu dir1 + 1/4 St Izère dir1 + 1/4 Lapeyre dir1 + 1/4 Dispo IEN St Afrique ; MOUYSSSET-LAURENT AURELIE 0,625 Pradinas dir1 ; NAVARRO SONIA 1/2 J.Ferry Aubin adj + 1/2 Zola Cransac ; NEGRE ISABELLE 1/2 Baraqueville adj élém + 1/4 Baraqueville adj LVang + 1/4 Brassens Baraqueville Dd ; NEYROT Hélène TP LOUBIERE + TP BRONQUART ; ONRAZAC NICOLAS IEN Rodez ASH (Bd stage long) ; PALOUS CELINE Mat Ville Valentin St Afrique adj oc ; PAYAN CHRISTINE 1/2 Baraqueville adj + 1/4 Baraqueville adj LVang + 1/4 Brassens Baraqueville Dd ; PERES MARINA 1/2 Taurines dir1 ; PONS LAETITIA 1/2 Mat Rieupeyroux dir2 + 1/2 Mat Rieupeyroux AP ; PUECH CARINE 1/2 St Beauzély AP ; QUIDE PATRICIA 0,333 Vimenet D.adj.app + 0,333 Comps Lagranville D.adj.appl + 0,333 Arviu D.adj.app ; REY Mathilde INEAT ARIEGE sans poste (mise à dispo IEN Villef Rgue du 27/09 au 09/09) ; RIGAL CATHERINE 1/4 Primaube Boudou adj + 1/4 Primaube Boudou adj + 1/4 Primaube Boudou Dd ; RIVET ANNE 1/4 Mat Chantefable Capdenac + 1/4 Bouillac dir2 ; ROBERT Isabelle Tandem NIEL ; ROCACHER LAURENT sans poste (mise à dispo IEN RODEZ du 27/09 au 09/09) ; ROCHEGUE Coralie en DR Hôpital du Larzac dir 2 cl (1/2 ALIBERT Karine) ; ROUQUETTE Alex andrine INEAT HTE GARONNE sans poste(mise à dispo IEN DE CAZEVILLE du 27/09 au 09/09) ; ROUQUETTE VIRGINIE 1/2 Ramadier Rodez Dd apl + 1/4 Cardaillac Rodez Dd ; ROUSSEAU ANNE VillefRgue Tricot TR TD ; SALEIL Catherine Cresse Adj TD ; SALGUES CHRISTELLE du 01/09/07 au 31/10/07 Mat Valentin ST Afrique puis Mat Valentin ST Afrique dir4 ; SANCHEZ CAROLINE Severac l'Eglise adj opt D ; SAURY CORALINE EXEAT PAS DE CALAIS ; SCLAUNICK STEPHANIE 1/2 Pradinas AP + 0,375 Pradinas + 0,125 dispo IEN Villef ; SEVERAC CHRISTIAN Lapanouse Séverac adj opt D ; SINGLARD AURELIE 1/2 Vaureilles dir1 Annualisé puis 1/2 Flagnac adj ; SOUCHON CATHY IME l'Ouest Cransac adj opt D ; STEPIEN SYLVIE EEA FABIE RODEZ Adj ; STEYNE ELODIE 1/2 Najac Adj + 1/2 LUNAC AP ; SUTRA JULIE EXEAT ; TEFFO NATHALIE EREA Villef Rgue Adj Opt F ; TEILLET CELINE Lanuéjols adj ; TERRAL AGNES sans poste (dispo IEN MILLAU du 27/09 au 09/09) ; TEULIER MAZARS Christine Tandem JOST PELISSIER ; THERON SANDRINE 1/2 Brasc AP + 1/4 Réquista Dd +1/4 Durenque Adj ; THOMANN PHILIPPE 1/2 IME Roquette Lapanouse opt D ; TORZEC MORGANE EREA VillefRgue Adj Opt F ; TROMPEAU MYRIAM 1/4 Beauregard Millau Dd ; 1/4 E.Selles Millau Dd + 1/4 P.de Calès Millau Dd + 1/4 Le Crès Millau Dd ; VABRE SANDRINE Sauclières dir1 ; VALAT Nadège 1/2 B.et Caussat St Afrique ; VERT GERALDINE EXEAT ; VIGUIER Martine Ferry Adj TD ; VIGUIER FANETTE 1/2 Mat Narcisses Onet E.Rés adj sp + 1/4 Puel ONET Dd + 1/4 P.Puel ONET adj ; VIRENQUE AMELIE sans poste (dispo IEN ST AFFRIQUE du 27/09 au 09/09) ; VITERBE KARINE 1/2 Mat Montbazens Adj + 1/4 GALGAN dir2 + 1/4 Escandolieres dir1 ; YVEN JEAN MARC Fondamente TR TD.

**Rapport du HCE : Ne pas noircir le tableau mais agir, vite !**

Les éléments rendus publics du rapport du Haut Conseil de l'Education remis lundi 27/08 au Président de la République noircissent le tableau de la situation de l'école primaire, en amalgamant les élèves qui connaissent des difficultés sérieuses et ceux dont les acquis ne sont pas encore stabilisés ou en cours d'acquisition.

Pour autant, la situation des élèves en difficulté scolaire est insupportable. Cette situation, que le SNUipp dénonce de longue date est bien connue des enseignants qui, loin d'être résignés, se sont souvent mobilisés pour transformer l'école et obtenir les moyens nécessaires à la réussite de tous. Par ailleurs, le rapport pointe plusieurs constats déjà connus.

Ainsi **l'insuffisance de la mise en place des cycles et l'inefficacité des redoublements précoces** dont le nombre a considérablement baissé depuis 1990 sont soulignés... **mais la loi Fillon encourage à nouveau les redoublements** depuis août 2005.

Les extraits du rapport soulignent également **le rôle déterminant de l'école maternelle**. Le SNUipp partage cette appréciation. **Mais trop souvent les ministères ne se sont bornés à faire de la maternelle qu'une variable d'ajustement au moment des cartes scolaires** sans politique ambitieuse et sans formation spécifique des enseignants.

Le rapport s'appuie sur l'exemple de la Suède et des Pays-Bas sans préciser que **dans ces pays les taux d'encadrement des élèves sont généralement meilleurs qu'en France**. Les budgets successifs de ces dernières années, conduisent à des hausses d'effectifs dans les classes et à une baisse de la scolarisation des élèves en maternelle tout en rendant plus difficile la prise en charge des élèves en difficulté. Le budget 2008 aggrave encore cette situation avec seulement un poste créé pour 50 élèves supplémentaires.

Le rapport ne propose pas à l'école de revenir en arrière. Il ne formule aucune proposition nouvelle.

Pour le SNUipp il est urgent d'agir. L'avenir des enfants se joue en partie dès l'école maternelle. C'est le sens des propositions du SNUipp auprès du ministère et des initiatives que le SNUipp contribuera à construire lors de la réunion des organisations syndicales de l'éducation prévue le 30 août.

# UNIVERSITÉ d'AUTOMNE du SNUipp - 24 au 26 Octobre

Du 24 au 26 Octobre, La Londe les Maures dans le Var accueillera la 7<sup>ème</sup> édition de l'université du SNUipp. Organisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, ce rendez-vous annuel proposera de nombreux ateliers sur les questions de l'école, ses enjeux, ses pratiques et sa transformation.

Moment rare et toujours apprécié d'échanges entre enseignants et chercheurs, de nombreux intervenants sont attendus : Bernard Stiegler, Philippe Meirieu, Elisabeth Beautier, Line Audin, Danièle Manesse, Michele Defrance, André Giordan, Catherine Dorison, Pascal Huguet, Joël Briand, Alain Bourgarel, Chantal Zaouche, Annick Ventoso, Hélène Cohen-Solal, et bien d'autres encore...

Le programme complet et le bulletin d'inscription seront disponibles dans le prochain numéro de FSC ainsi que sur le site. Attention, il n'y a que 450 places...

Les discussions sur le métier d'enseignant devraient s'ouvrir en septembre sous la présidence de Marcel Pochard, ancien directeur de la Fonction publique. Elles prévoient quatre thèmes : organisation de l'enseignement et évolution du métier, spécificités du métier d'enseignant, entrée dans le métier, reconnaissance de la fonction enseignante. D'ores et déjà, en décalage avec son prédécesseur, le ministre devrait réaffirmer « le principe de liberté pédagogique des maîtres », comme il l'a fait récemment dans un courrier réponse au SNUipp. Pour sa part, le syndicat ne fera pas qu'avancer ses propositions en matière de rémunération, de déroulement de carrière. « Il liera également ces éléments avec la nécessité de nouveaux fonctionnements avec plus de maîtres, plus de temps, du travail en équipe, de la formation pour une amélioration des conditions d'exercice du métier des enseignants et de réussite des élèves »,

## SOMMAIRE

- p.1 **Éditorial**
- p.2 & 3 **Carte Scolaire**
- p.3 **Financement du Privé - Sarko a pris sa plume**
- p.4 **Bulletin d'adhésion**
- p.6 **CAPD du 4 juillet - Compte Rendu et nominations**
- p.7 **Rapport du HCE - Suite Nominations 4/07**
- p.8 **CAPD du 5 septembre**

## En Encart

- Le 4 pages
- Direction et Fonctionnement de l'École :**
- Continuons Ensemble !**
- Le calendrier

### Comité de rédaction:

Charles Cartayrade, William Despeyroux, Romain Fayel, Valérie Tavernier, Jean-Luc Tomero

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC • SNUipp-FSU12, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville Tél: 05 654 340 11 Fax: 05 65 43 49 29 • Directeur de la publication: J.L. Tomero • Rédacteur en chef: J.L. Tomero • Imprimé par nos soins • CRPAP: 0210 S 07183 • ISSN 1165-3116 • Trimestriel. Prix du numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en adressant au SNUipp-FSU12.

## CAPD du 5 septembre 2007—Les Nominations

BACH Frédéric EEPU Puits de Calès MILLAU (ouverture)  
BASTIDE Isabelle EMPU Gourgan RODEZ  
BEDORA Didier EEPU Flaugergues RODEZ (ouverture)  
COLLINS Virginie SEGPA MILLAU  
COSTECALDE Christelle EEPU ENTRAYGUES adjt  
DELOUS Nelly 0,50 EEPU LANUEJOULS (ouverture) + 0,25 EEPU LANUEJOULS  
FERRER Sébastien 0,50 EEPU M.Pagnol AUBIN + 0,25 EEPU M.Curie FIRMI + 0,25 EEPU M.Curie FIRMI Dd  
FERRIERES Céline EEPU ST CYPRIEN (ouverture)  
HINGRE Laurence 0,50 St Beauzély + 0,50 Hôpital du Larzac  
IZAC Julie 0,50 EEPU ESTAING (ouverture) + 0,50 EEPU ESTAING  
LABBE Cécile 0,50 EEPU SOUYRI + 0,25 EMPU Paraire RODEZ  
LAURENS Christel EEPU LEDERGUES (ouverture)  
LEIGNEL Sandrine EEPU J.H.Fabre MILLAU TR  
LULL Caroline EMPU Valentin ST AFFRIQUE  
MAGNE Francis 0,50 coordonnateur réseau MUR DE BARREZ + 0,50 EEPU TAUSSAC Dir 2 cl  
MALIE Gaëlle 0,50 EEPU TAUSSAC dir 2 cl (compl.MAGNE) + 0,50 Coordonnateur Réseau AUBRAC  
MENAGER Nathalie 0,25 EEPU LA PRIMAUBE + 0,25 EEPU LA PRIMAUBE Dd + 0,25 EEPU Gourgan RODEZ Dd  
MIGLIORI Cédric 0,50 EEPU St Félix RODEZ AP + 0,50 EEPU St Félix RODEZ (ouverture)  
REY Mathilde 0,50 EEPU VILLENEUVE (ouverture) + 0,333 RIEUPEYROUX déch EMF + 0,117 Dispo IEN VILLEFRANCHE  
RIGAL Catherine 0,25 EEPU Cambon RODEZ Dd + 0,25 EEPU St Félix RODEZ + 0,25 EEPU St Félix RODEZ Dd  
ROCACHER Laurent EEPU P.Puel ONET (ouverture)  
ROUQUETTE Alexandrine 0,50 EE J.Macé DECAZEVILLE (ouverture) + 0,25 EEPU MARCILLAC Dd + 0,25 EEPU DRUELLE Dd  
SALGUES Christelle EE LA CAVALERIE (ouverture)  
STEYNE Elodie 0,50 EEPU LUNAC AP + 0,50 EEPU LUNAC (ouverture)  
TERRAL Agnès EEPU SAUCLIERES dir  
TIGHLIT Myriam EEA F.Fabié RODEZ (ouverture)  
VALAT Nadège 0,50 Blanchard et Causat ST AFFRIQUE (jusqu'au 21/10/07) à/c du 22/10/2007 ST BEAUZELY  
ZAMPAGLIONE Emmanuelle 0,50 EEPU NAJAC + 0,25 EEPU MALEVILLE + 0,25 EEPU Pendarès VILLEFRANCHE Dd